

Principaux risques d'incidences en fonction des caractéristiques du projet ou activité (terrestre)

Un même « projet » peut être concerné par plusieurs types d'aménagement (ex: constructions nouvelles soumises à permis pou à déclaration : bâtiment + voirie d'accès + zone de chantier + raccordements réseaux + clôtures + plantation espèces exogènes ...)

Nom du projet / activité :	
Site(s) N2000 concerné(s)	
NOM Evalueateur + DATE :	

Etape 1 : vérifier si le site N2000 concerné accueille des habitats et/ou espèces importants :

1/ aller sur la fiche web simplifiée du site N2000, sous <http://www.natura2000.fr/>

2/ Y a-t-il des HABITATS dont la superficie relative (SR), ou des ESPECES dont la population relative (PR) sont cotés en « A » ou en « B » ?

A/ 100 % ≥ p>15 %

B/ 15 % ≥ p>2 %

Habitats :	Flore :	Faune :
------------	---------	---------

Etape 2 : pointer les caractéristiques du projet / activité, puis vérifier que les principaux risques d'incidence écologique ont bien été examinés, au moins pour les habitats et espèces importants :

	PROJET ou ACTIVITE			PRINCIPAUX RISQUES D'INCIDENCES ECOLOGIQUES						COMMENTAIRES	
	Caractéristiques du projet	OUI/NON	Précisions (dimensions, caractéristiques,..)	commentaire	HABITAT destruction	HABITAT altération	Espèce : FLORE destruction	Espèce : FAUNE destruction	Espèce : FAUNE dérangement		FONCTIONNALITE
EMPRISE	emprise au sol			plus l'emprise au sol est vaste plus les effets risquent d'être forts	par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides...) pouvant altérer les milieux alentours (érosion, pollution ..)	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite		rupture ou altération de continuités écologiques	
	emprise en hauteur			aérienne ou rupestre	destruction gîtes en falaise	gel territoire rapaces	Falaise : destruction d'une station végétale remarquable	collision oisx/chiros. Falaise : destruction d'individus (oeufs)	obstacle visuel effarouchant les espèces volantes, bruit de chantier de travaux en falaise	rupture ou altération de continuités écologiques aériennes (couloirs aériens, cols migratoires..)	
	emprise en profondeur			risque surtout si substrat meuble (sable, bancs de galets)	Ex: creusement dans le lit d'un cours d'eau détruisant la couche sédimentaire constituant l'habitat d'espèces de mollusques (vivant jusqu'à plusieurs mètres de profondeur)	effet sur la nappe (ex: abaissement provoquant l'assèchement d'une ZH alentour)		destruction de la faune enfoie (mollusques, reptiles en hibernation, larves d'insectes) ou cavernicole (spéléomante, gîte à chiroptères..)	Notamment par vibrations et tirs de mines		
AMENAGEMENTS CLASSIQUES	ouvrage hydraulique				par submersion / assèchement	modification régime hydrique et sédimentaire (transport solide). Aire d'influence pouvant être très vaste en amont et aval	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite	surtout pendant chantier Turbidité – pollution	Barrage : obstacle à la circulation des espèces. Canal : aménagement linéaire =>risque de rupture de continuité écologique	
	excavation importante (>2m)				par emprise directe au sol	effet sur la nappe (ex: abaissement provoquant l'assèchement d'une ZH alentour)	destruction d'une station végétale remarquable	destruction de la faune enfoie (mollusques, reptiles en hibernation, larves d'insectes)	Notamment par vibrations et tirs de mines		
	mâts, pylônes				par emprise directe au sol		Fondations : destruction d'une station végétale remarquable	Fondations : destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite	obstacle visuel effarouchant les espèces volantes	rupture ou altération de continuités écologiques aériennes (couloirs aériens, cols migratoires..)	
	câbles aériens, pâles							collision oisx/chiros	obstacle visuel effarouchant les espèces volantes	Aménagement linéaire =>risque de rupture ou altération de continuités écologiques aériennes (cols migratoires..), effet barrière	
	Voiries lourdes (routes, chemins carrossables)			qui dit linéaire dit risque de césure dans le milieu fragmentation des habitats	par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides salage...) pouvant altérer les milieux alentours (érosion, pollution ..)	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite, collision par trafic routier	dérangement par nuisances sonores et visuelles, liées au chantier puis à la fréquentation des bâtiments	Aménagement linéaire =>risque de rupture de continuités écologiques	
	Voiries légères (sentiers non carrossables)				par emprise directe au sol		destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Favorise la pénétration en espaces naturels		
	aires de stockage, parkings				par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides...) pouvant altérer les milieux alentours (érosion, pollution ..)	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Parking : favorise la pénétration en espaces naturels		
	bâtiments				par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides...) pouvant altérer les milieux alentours (érosion, pollution ..) Si fondations profonde, effets possibles sur la nappe	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles, liées au chantier puis à la fréquentation des bâtiments	rupture ou altération de continuités écologiques	
FREQUENTATION, BRUIT	chantier (lourd/léger)			la nécessité d'un chantier lourd implique une réflexion sur le calendrier afin d'éviter les périodes sensibles pour la nature et la flore	par emprise directe au sol	Ex : dépôt de poussières sur la végétation alentour, pouvant entraîner un dépérissement	destruction d'une station végétale remarquable. La période de repos végétatif (hiver) est généralement la moins sensible	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite. Cibler les périodes où la faune est à moins vulnérable (hiver en général, sauf cas particuliers de forte sensibilité hivernale tel qu'un gîte à chiroptères) ou site hibernation	dérangement par nuisances sonores et visuelles	rupture ou altération de continuités écologiques aériennes (couloirs aériens, cols migratoires..)	
	engins motorisés				par piétinement de la végétation, compactage ou érosion du sol notamment en milieu dunaire	Ex : passage fréquent de 4x4 dans le lit d'une rivière, augmentant la turbidité donc pouvant affecter la faune en aval (frayère..) Ou bien circulation épisodique d'engins de chantier sur le milieu naturels bordant le chantier	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite. Surtout risque par écrasement	dérangement par nuisances sonores et visuelles		
	bruit								dérangement par nuisances sonores		
	fréquentation humaine conséquence				par piétinement de la végétation, compactage ou érosion du sol (forte pente / milieu dunaire)	Rejet de déchets (solides, liquides)	destruction d'une station végétale remarquable	Piétinement : destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles	augmentation du risque d'incendie	
REJETS	rejets solides, macro-déchets				Par pollution ou comblement Ex : dépôt de gravats de chantier sur une zone humide	Macro-déchets (plastiques, métaux, filets..) pouvant dégrader un habitats d'espèces Ex : bouteilles au sol constituant des pièges mortels pour l'entomofaune	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite, ou se faisant piger par des macro-déchets (bouteilles au sol..)			
	rejets liquides (effluents)				par pollution (chimie, particules...) Ex : émissaire d'eaux usées ou boueuses dans une rivière	altération des conditions physico-chimiques d'un sol, d'une masse d'eau	destruction d'une station végétale remarquable. Ex: herbiers de macrophytes dans une rivière	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite		Ex : dégradation des fonctions écologiques d'une rivière, d'un fossé..	
	rejets gazeux, fumées, poussières			généralement en phase chantier		Ex: dépôt de poussières sur la végétation alentour, pouvant entraîner un dépérissement	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite Ex : poussières denses se déposant sur une zone humide et entraînant une forte mortalité des larves	dérangement par nuisances surtout visuelles. Ex : abandon d'une aire de rapace rupestre, du fait d'un nuage fréquent de fumées/poussières		

Principaux risques d'incidences en fonction des caractéristiques du projet ou activité (terrestre)

Un même « projet » peut être concerné par plusieurs types d'aménagement (ex: constructions nouvelles soumises à permis pou à déclaration : bâtiment + voirie d'accès + zone de chantier + raccordements réseaux + clôtures + plantation espèces exogènes ...)

Nom du projet / activité :	
Site(s) N2000 concerné(s)	
NOM Evalueateur + DATE :	

Etape 1 : vérifier si le site N2000 concerné accueille des habitats et/ou espèces importants :

1/ aller sur la fiche web simplifiée du site N2000, sous <http://www.natura2000.fr/>

2/ Y a-t-il des HABITATS dont la superficie relative (SR), ou des ESPECES dont la population relative (PR) sont cotés en « A » ou en « B » ?

A/ 100 % ≥ p>15 %

B/ 15 % ≥ p>2 %

Habitats :	Flore :	Faune :
------------	---------	---------

Etape 2 : pointer les caractéristiques du projet / activité, puis vérifier que les principaux risques d'incidence écologique ont bien été examinés, au moins pour les habitats et espèces importants :

	PROJET ou ACTIVITE			PRINCIPAUX RISQUES D'INCIDENCES ECOLOGIQUES						COMMENTAIRES
	Caractéristiques du projet	OUI/NON	Précisions (dimensions, caractéristiques,..)	commentaire	HABITAT destruction	HABITAT altération	Espèce : FLORE destruction	Espèce : FAUNE destruction	Espèce : FAUNE dérangement	
EAUX	modification des eaux souterraines (pompage, pollution..)				effet indirect sur l'hygrométrie d'un habitat situé en surface (assèchement..)	effet indirect sur l'hygrométrie d'un habitat situé à proximité	Si ouvrage en surface (puits, pompage) : destruction d'une station végétale remarquable	Si ouvrage en surface (puits, pompage) : destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite		Si abaissement de la nappe, peut induire des assècs dans le réseau hydrique de surface, donc une rupture ou altération de corridor aquatique
	modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage..)				effet direct sur l'hygrométrie d'un habitat (assèchement..), destruction d'habitat d'espèce (curage)	altération par augmentation de la turbidité	destruction d'une station végétale remarquable Ex : herbiers de macrophytes dans une rivière	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite. Ex : larves d'insectes dans le sédiment, frayères à poissons	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout lors du chantier	rupture ou altération de continuités écologiques des hydrosystèmes
SOLS	terrassements, (remblais, excavation, reprofilage, enrochement..)			L'enrochement de berges modifie la courantologie et peut accentuer l'érosion en aval	par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides..) pouvant altérer les milieux alentours (érosion, pollution..)	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout lors du chantier	rupture ou altération de continuités écologiques
	forte artificialisation des sols (béton, goudron ..)				par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides..) pouvant altérer les milieux alentours (érosion, pollution..) Effets cumulés importants sur le comportement du bassin versant lors des grosses pluies	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout lors du chantier	rupture ou altération de continuités écologiques. Ex : busage d'un ruisseau par plusieurs dizaines de mètres
	modification physique et/ou chimique des sols (compactage, épandage..)				par emprise directe au sol, pollution chimique (épandage)	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et traitement chimique (herbicides..) pouvant altérer les milieux alentours (érosion, pollution..) Ex : épandage chimique affectant la nappe puis les zones humides alentours	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus. Notamment la faune enfouie (mollusques, reptiles en hibernation, larves d'insectes..)	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout lors du chantier	rupture ou altération de continuités écologiques. Ex : démoustication par épandage chimique pouvant altérer une zone humide utilisée comme zone relai pour l'avifaune
VEGETATION	piétinement végétation				par piétinement de la végétation, compactage ou érosion du sol		destruction d'une station végétale remarquable			Ex/ randonnée aquatique =>si passage fréquent, peut augmenter la turbidité et dégrader la fonction de corridor du cours d'eau pour la faune aquatique, surtout en période d'étiage estival
	changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation..)				effet direct sur l'hygrométrie – lumière	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) pouvant altérer les milieux alentours (érosion,..)	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes)	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout lors du chantier	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, lisières..)
	entretien régulier (désherbage, girobroyage – entretien de ripisylve)			Une attention particulière doit être portée au calendrier de réalisation, qui devrait éviter les périodes sensibles pour la faune et la flore (période de reproduction..)	effet direct sur l'hygrométrie – lumière	effets possibles sur les milieux alentours (pollution par herbicides..) Ex : amendements et désherbage dans un golf, pouvant affecter des mares temporaires oligothropes en contre-bas	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes..). Notamment si entretien mécanique (fauche, girobroyage)		
DIVERS	introduction d'espèces			qui dit introduction d'espèce dit risque d'induire un déséquilibre écologique, à moyen ou long terme. Tout dépend de l'espèce introduite et de la fragilité du milieu récepteur		dégradation du milieu par des espèces végétales envahissantes Ex : aménagement d'un espace vert avec plantation d'espèces exogènes pouvant coloniser et banaliser les milieux naturels alentours (herbe de la pampa..)	destruction d'une station végétale remarquable par substitution	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes). Par alevinage, par compétition/prédation, par introduction de germes pathogènes..	compétition des espèces introduites avec les espèces locales	Effets de chaînes sur les réseaux trophiques, pouvant perturber les populations indigènes
	éclairage nocturne					perturbation des milieux de chasse des chiroptères			perturbation d'un gîte à chiroptères	perturbation d'un gîte majeur à chiroptères jouant un rôle important dans la fonctionnalité de la métapopulation régionale
	barrières, grillages .. peu perméables à la circulation des espèces			risque principal lié à la fonctionnalité (circulation des espèces)			Grillage en falaise : destruction d'une station végétale remarquable (flocage, coupe d'arbustes rupestres..)	destruction d'individus. Ex : collision d'oiseaux dans le grillage, coulage béton de ma ^{ts} de piquets, colmatage des fissures et destruction des écailles en falaise pouvant induire une destruction de micro-gîtes à chiroptères, voire un « emmurement »		obstacle à la circulation des espèces animales générant une rupture de continuité écologique et une fragmentation des populations